

La messe et l'adoration du jeudi

par le Père Joseph Farrugia

La messe du jeudi a lieu le soir, à 18h30, pour deux raisons. La première est d'offrir la possibilité à ceux qui, pour des raisons professionnelles, ne peuvent pas assister à la messe du matin. La deuxième raison est de passer un peu de temps immédiatement après la messe, une vingtaine de minutes, dans un acte d'adoration collective, guidé par le prêtre célébrant la messe.

Tout se déroule en une heure, y compris la traditionnelle bénédiction sacramentelle.

Un bon nombre de fidèles (« fidèles » signifie *personnes de foi*) y participent régulièrement. Pourquoi pas d'autres ? Au moins une fois par mois ?

Apprendre l'Évangile nous donne des informations sur Jésus. C'est important car on ne peut pas aimer quelqu'un qu'on ne connaît pas. Mais tandis que la connaissance de Jésus nous remplit d'informations sur lui, l'adoration devant le Saint-Sacrement nous donne Jésus lui-même.

Dans l'adoration, on ne prie pas pour soi. On exprime plutôt son amour pour le Christ, on désire être un avec le Christ, on cherche à se perdre en Christ.

Venir à la messe, non seulement le dimanche, mais aussi pendant la semaine lorsque cela est possible - et on reconnaît que la culture dominante d'aujourd'hui ne le favorise pas - est utile pour nous, Chrétiens, et constitue également un bon exemple pour les enfants et les jeunes. Le catéchisme est important mais aussi la formation des petits à la prière, à l'adoration.

Cela dit, il y a toujours une place pour l'amélioration de la façon dont cette messe et cette adoration se déroulent. Les changements pourraient être nécessaires, par exemple, différents secteurs pourraient être ciblés pour les adorations : ex. 1ère jeudi de mois pour les enfants, 2ème pour les jeunes, etc.

Les suggestions sont, donc, les bienvenues.

Curé : P. Joseph Farrugia : 0642760930

Vicaire : P. Daniel Ave : 0754147453

Prêtre résident : P. Jean-Claude Casas : 0784666117

Pour recevoir le Bulletin par courriel, svp écrivez à janetbartissol@gmail.com

Bulletin du dimanche

Unité paroissiale de

Pelissanne-Lançon de Provence-Aurons-La Barben

No 123 – 14 janvier 2024

ACCUEIL – SECRETARIAT 0490550263

Les annonces paroissiales pour le Bulletin : notrecure@gmail.com

Le Baptême du Seigneur

Le dernier temps liturgique de Noël ne comportait pas de dimanche pour marquer le baptême du Seigneur. Nous sommes passés de l'Épiphanie au deuxième dimanche du temps ordinaire. La commémoration du baptême du Seigneur a donc eu lieu un jour de semaine, lundi dernier. C'est dommage car seuls quelques catholiques assistent à la messe quotidienne et manquent donc une fête si importante qui nous rappelle notre baptême.

Une fête paroissiale

Quelle est ma solution à l'éventualité de cette année ? La solution est de proposer de fêter ce dimanche 14 janvier (le 2ème du temps ordinaire) cette fête importante du Baptême du Seigneur. Cela a du sens, d'autant plus que ce dimanche nous avons la messe de la jeunesse où des familles, parents et enfants, viennent à la messe ensemble. Dans le baptême de Jésus, en fait, nous réfléchissons sur notre propre baptême et nous les célébrons.

Invitation à l'assemblée générale

Nous, les paroissiens de notre unité pastorale, sommes invités à nous retrouver à l'église St Maurice, **mercredi prochain, 17 janvier 2024 à 20h** pour une réunion au cours de laquelle des informations seront partagées, des référents de secteurs pourront s'exprimer, des propositions pourront être faites parmi les personnes présentes et, si le temps le permet, des activités pour les prochaines périodes du Carême et de Pâques pourront être abordées. Il est important de profiter de cette opportunité pour que nos quatre paroisses puissent continuer à avancer dans le Christ et son œuvre.

CALENDRIER LITURGIQUE

Savoir et noter

Dimanche 14.01.24 : JOUR DU SEIGNEUR – 2ème du Temps Ordinaire

MESSE DU BAPTEME DU SEIGNEUR

18h00 Messe anticipée (samedi à Lançon)

10h30 Messe ('de la jeunesse', Pélissanne)

18h00 Messe (Aurons)

Lundi 15.01.24 : 2ème Semaine du Temps Ordinaire

09h00 Messe (Lançon)

09h30 Messe (Aurons – Chapelle S Martin)

Mardi 16.01.24 : 2ème Semaine du Temps Ordinaire

08h00 Chapelet MSM

09h00 Messe (Pélissanne)

10h30 Prière des mères (presbytère, Pélissanne)

Mercredi 17.01.24 : S. Antoine, Abbé

08h00 Chapelet MSM

19h00 Messe (Aurons)

Jeudi 18.01.24 : 2ème Semaine du Temps Ordinaire

18h30 Messe suivi de l'adoration (Pélissanne)

Vendredi 19.01.24 : 2ème Semaine du Temps Ordinaire

08h00 Chapelet MSM

09h00 Messe (Pélissanne)

18h15 Chapelet (Pélissanne)

Samedi 20.01.24 : S. Fabien, pape et martyr

08h00 Chapelet MSM

09h00 Messe (Pélissanne)

Dimanche 21.01.24 : JOUR DU SEIGNEUR – 3ème du Temps Ordinaire

18h00 Messe anticipée (samedi à Lançon)

10h30 Messe (Pélissanne) -

18h00 Messe (Aurons)

CONFESIONS : Le prêtre qui dit la messe est toujours prêt à administrer le sacrement de la Confession à ceux qui le demandent avant ou après la messe entre le lundi et vendredi. Tous les samedis : Confessions après la messe, sauf exceptions.

Visite à Malte et Gozo

Une rencontre aura lieu le dimanche 21 janvier 2024 pour tous les participants au voyage de pèlerinage à Malte et à Gozo, du 4 au 8 mars 2024. Des informations seront données sur le séjour et les lieux visités. La rencontre aura lieu, au presbytère de Pelissanne. La réunion débutera à 9h30 et se terminera à temps pour la messe dominicale.

Bénédictio des nouveau-nés

Une invitation est adressée à tous les parents qui ont fait baptiser leurs enfants au cours des douze derniers mois. Les messes dominicales à Lançon (samedi 3 février 2024) et à Pelissanne (dimanche 4 février 2024) comprendront une bénédiction particulière pour les nouveaux baptisés et leurs parents. Leur enfant sera également présenté à la Vierge Marie pour sa protection particulière. Cette cérémonie aura lieu à l'occasion de la fête de la Chandeleur, c'est-à-dire de la Présentation du Seigneur.

Rencontre avec les parents à Lançon

Le curé rencontrera les parents des enfants du catéchisme de Lançon, le mardi 16 janvier 2024, à la salle paroissiale. Une messe sera célébrée à cette occasion et la rencontre se terminera par un partage de la Galette des Rois. Elle a lieu mardi prochain à 17h30.

Messes dans les maisons de retraite

La messe de janvier au Clos S. Martin, maison de retraite de Pelissanne a eu lieu mardi 9 janvier 2024. Celle à la Villa Marie, à Lançon, aura lieu le mardi 23 janvier à 11h45. *Cette information est régulièrement donnée afin que nous n'oublions jamais les personnes âgées et malades ; nous devons avoir à cœur de prier pour elles et éventuellement de rejoindre le groupe de la Pastorale des Malades dans nos paroisses respectives.*

Association S. Sauveur

Une réunion de l'Association St Sauver, se tiendra à La Barben, le mardi 6 février 2024 à 18h.

Explication/rectificatif : Préparation au mariage

Les dates données dans le bulletin la semaine dernière (5/4, 19/4, 24/5) concernent le 2^{ème} groupe de préparation au mariage.

Les réunions du 1^{er} groupe sont les suivantes : les vendredis 19/1, 2/2, 15/3 à 20h (les 19/1 et 2/2 à la salle paroissiale de Lançon, le 05/3 à l'église de Pélissanne). Contact : D. Parisot (danielleparisot1@gmail.com) 06 03 43 92 12)